



Formulaire d'inscription examen niveau 1 maçon-ne de pierre sèche

Inscription à l'examen

Date de l'examen : _____

Inscription pour repasser l'examen ou des parties de l'examen

Veillez cocher cette case si vous avez échoué à un examen ou à certaines parties de celui-ci et que cette inscription concerne une répétition.

Date de l'examen antérieur : _____

Nom :

Prénom :

Adresse :

NP et Lieu :

Né*e le :

Tél. privé :

Tél. prof. :

Tél. mobile :

E-mail :

Adresse de facture si différente de celle indiquée ci-dessus :

Nom, Prénom/Entreprise :

Adresse :

NPA et Lieu :

Langue de l'examen :

Allemand

Français

En cas de répétition de l'examen ou de parties de l'examen :

Pour quelles parties d'examen l'inscription est-elle valable ?

Théorie, connaissances de base, Écologie,

Théorie, connaissances de base Géologie, travail de taille de la pierre, entretien des outils et forgeage

Théorie, règles de base de la construction en pierre sèche. Sécurité personnelle.

Pratique, maçonnerie pierre sèche traditionnelle, murs à double parement de type 1

Pratique, maçonnerie pierre sèche traditionnelle, murs de soutènement de type 1 jusqu'à 1,20 m de haut

Les documents suivants sont joints à la présente inscription :

- Copies des certificats d'examen
- Reconnaissance d'équivalence des compétences acquises
- Confirmation de paiement des frais d'examen

Conditions générales et coûts :

Les frais d'examen s'élèvent à : CHF 2'550.-

Les frais d'examen comprennent toutes les prestations mises à disposition du candidat pendant l'examen et décrites au paragraphe 3.2 (moyens auxiliaires) des directives.

Seules les inscriptions complètes et signées seront traitées.

En cas de désistement conformément au paragraphe 4.2 du règlement, des frais de traitement d'un montant de CHF 150.- seront facturés.

Après réception de l'inscription, la FSMPS envoie une facture pour les frais d'examen payés et reçus.

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante :

Fédération Suisse des maçons de pierre sèche

Commission d'examen

Secrétariat, c/o Stefan Meier

Dufourstrasse 21

4562 Biberist

Les frais d'examen sont à verser sur le compte suivant :

Compte Postal numéro : 60-286252-2

Nr. IBAN CH86 0900 0000 6028 6252 2

Compte au nm de : Fédération Suisse des maçons de pierre sèche

Les demandes pour lesquelles il manque des documents à joindre seront retournées afin d'être complétées.

Tous les documents à joindre doivent être rédigés en allemand, en français, en italien ou en anglais.

Nous déclinons toute responsabilité pour les documents originaux endommagés ou perdus.

Délais :

La **date limite d'inscription** est le 30.06.2022 (cachet de la poste) :
(4 mois avant la date de l'examen)

Le délai de la décision d'admission de la part de la FSMPS est le 30.07.2022 (cachet de la poste)
(3 mois avant la date de l'examen)

La convocation à l'examen aura lieu au plus tard le 30.09.2022. (cachet de la poste)
(1 mois avant la date de l'examen).

Le programme d'examen et le lieu de l'examen seront communiqués avec la convocation.

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales et des délais ainsi que du règlement et des directives pour l'examen de maçon-ne de pierres sèches niveau 1 et les accepte.

Par ma signature, je confirme mon inscription à l'examen de maçon-ne de pierre sèche niveau 1.

Lieu et date :

Signature :
